

Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier N°: 56066

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « A2H IVOIRE TRANSPORTS » Siège social : ABIDJAN - MARCORY MAGIC, TSF, NON LOIN DE LA STATION AP, 26 BP 1235 ABIDJAN 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 24 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « A2H IVOIRE TRANSPORTS ».

<u>Objet:</u> transport de personnes, de marchandises, de biens et services ; import-export ; divers.

<u>Capital social:</u> 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

<u>Siège social:</u> ABIDJAN - MARCORY MAGIC, TSF, NON LOIN DE LA STATION AP, 26 BP 1235 ABIDJAN 26

GERANT: Monsieur SABRAOUI HAMZE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-27843 du 25/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°25326 du 25/10/2018

